



« BIMOTRACK-9 » BIMOTA PASSION CLUB France

« Jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026 »

CIRCUIT DE LA CHATRE (36)

Très chers Bimotistes,

Nous comptons sur vous pour participer à notre sortie piste traditionnelle à la Châtre. Il est nécessaire de prévoir bien à l'avance la réservation du circuit et donc de valider un nombre de participants suffisant au maintien de ce projet. C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous et en pièces jointes le descriptif des BIMOTRACK 2026 et les documents utiles à la validation de vos inscriptions.

La "BIMOTRACK-9" n'est ni une épreuve officielle, ni une course de vitesse, ni une épreuve chronométrée, mais bien un roulage loisir privé organisé par et pour le club BIMOTA PASSION CLUB France.

Le but de ces journées est de faire découvrir "la piste" à celles et ceux qui n'y ont jamais goûté et de permettre aux initiés de rouler uniquement pour se faire plaisir, le tout dans la convivialité et l'ambiance habituelle du BIMOTA PASSION CLUB FRANCE.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 MARS 2026 et sont prioritairement réservées aux membres du club à jour de leur cotisation. Pour autant, le nombre de places disponibles devrait pouvoir satisfaire toutes les demandes. Le règlement s'effectue intégralement à la réservation et n'est pas remboursable en cas de désistement. **Les encaissements s'effectueront fin MARS 2026 sous réserve d'un nombre de participants satisfaisant, dans le cas contraire, vos chèques ou virements vous seront restitués et la manifestation annulée.**

Sécurité :

➤ De la moto

Les éléments suivants doivent être en parfait état ainsi que les niveaux des différents liquides effectués :

- pneumatiques
- plaquette de frein et système de freinage (maître-cylindre, durite, étrier)
- liquides de freins, huile et liquide de refroidissement
- éléments de suspension

Les motos de route doivent subir des modifications supplémentaires :

- les rétros doivent être enlevés ou rabattus
- toutes les parties en verre des phares doivent être intégralement scotchées

Si un seul de ces éléments n'est pas respecté, la responsabilité du pilote pourra être engagée en cas d'accident.

➤ Du pilote

L'équipement obligatoire minimal des pilotes, exigé avant chaque entrée en piste sera :

- Dorsale de protection.
- Bottes de moto ou chaussures montantes spécifiques moto.
- Casque intégral homologué de taille appropriée et gants de moto
- Ensemble blouson et pantalon **attachés** ensemble ou combinaison intégrale.

Validation de l'inscription le jour du roulage :

Chaque inscrit(e) devra le jeudi matin à partir de 7h30 et avant 8h30 :

- Présenter son permis de conduire valide
- Régler, pour ceux qui ne sont pas à jour, leur cotisation au club 2026.
- Fournir les documents, décharges, attestations... non envoyés à l'inscription.

Assurances :

- L'assurance Individuelle Accident n'est pas obligatoire, mais très fortement recommandée, vous pouvez la souscrire auprès d'un assureur.
- Vous pouvez également souscrire une assurance annulation auprès d'un assureur.

Groupes :

En fonction du nombre et du niveau des inscrits, 3 groupes seront proposés :

➤ **Groupe DEBUTANT**

Ce groupe est pour les inscrits n'ayant jamais fait de piste et souhaitant s'y essayer et pour les pilotes occasionnels. Le programme est encadré. Aucun rythme soutenu n'est à envisager. Le groupe est ouvert à tous les débutants.
14 places disponibles + 1 accompagnateur.

➤ **Groupe MOYEN**

Ce groupe est dédié à celles et ceux qui ont fait peu de piste et qui aspirent à s'essayer ou à revenir avec l'envie d'en profiter et de progresser. Le programme sera encadré au moins la première journée.
14 places disponibles + 1 accompagnateur.

➤ **Groupe EXPERT**

Ce groupe est dédié à celles et ceux qui ont une expérience de la piste.
15 Places disponibles.

Vous pourrez avoir sur place les conseils de pistards pour les débutants. Attention, ce sont des amateurs qui officieront de manière bénévole, ils ne sont ni formateurs de métier ni professionnels de la piste.

La renonciation de participation à un départ de votre cession est possible, elle ne sera en revanche pas remplacée par une autre cession ou un départ avec un autre groupe.

Un changement de groupe au cours du week-end sera possible avec l'accord des organisateurs et d'un maximum de 15 par groupe ce qui est la limite maximale de motos simultanément en piste imposée par le circuit.

Tous les inscrits sans exception devront se plier aux règles et plannings imposés par le BIMOTA PASSIONCLUB FRANCE et les instances du circuit de LA CHATRE. Horaires d'ouverture de la piste : 9H - 12H et 14H - 18H
Cessions de 20 minutes.

Hébergement :

- Il est possible de camper sur le circuit. Les stands sont équipés de sanitaires (toilettes et douches qui doivent être rendus propres) pour une arriver la veille au soir attendre les informations complémentaires.
- Des hôtels, chambres d'hôtes sont bien entendu disponibles à la Châtre.

En cas de non-respect des obligations de sécurité et d'équipement, ou de comportement dangereux, irresponsable ou irrespectueux, les responsables de l'activité piste du BIMOTA PASSIONCLUB

FRANCE se réservent le droit d'exclure momentanément ou définitivement, sans aucun remboursement possible, tout participant incriminé.